

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE |

# Le voile se lève sur nos pollutions

**D**irectement responsable de plus de 12 % des émissions de gaz à effet de serre et concernées indirectement par plus de 50 % d'entre elles, les collectivités ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Conformément à ses intentions, Saint-Germain s'est engagée dans un Plan Climat Territorial, véritable plan d'actions à l'échelle locale.

Le lancement de ce projet a été donné le 29 juin dernier, avec la réalisation d'un Bilan Carbone® des ac-

tivités de la Ville et de son patrimoine bâti, dont les premiers résultats viennent d'être livrés aux élus.

Mary-Claude Boutin, maire-adjointe chargée du développement durable, nous éclaire sur les ambitions de la ville :

*Le Journal de Saint-Germain.* - Qu'est-ce qu'un Bilan Carbone® ?

**Mary-Claude Boutin.** - C'est un outil de diagnostic, qui permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre.

Notre Bilan Carbone® comprend

deux volets :

► Le premier, "Patrimoine et Services" concerne les activités et le patrimoine bâti de la collectivité.

► Le second, "Territoire", porte sur tout ce qui est émis par les activités réalisées sur notre territoire, notamment par les habitants.

À Saint-Germain, nous avons choisi de travailler d'abord sur les émissions de la ville avant de nous intéresser au territoire, parce que nous trouvons normal que la commune "s'examine" avant de faire des préconisations à ses habitants.

*Le JSG.* - Quels sont les "postes" qui ont été analysés ?

**Mary-Claude Boutin.** - Les postes analysés sont ceux pour lesquels la ville a directement le pouvoir de modifier les émissions.

Il s'agit des consommations énergétiques des bâtiments, des déchets produits, des déplacements...

L'analyse est conduite par type d'activités de la Ville tels que les services généraux, la gestion des déchets, l'enfance et les écoles, la voirie...

Puis, à partir de toutes ces évaluations, un programme d'amélioration des pratiques sera décidé et mis en œuvre.

*Le JSG.* - Le Bilan Carbone® est-il une directive de l'État ?



Mary-Claude Boutin, maire-adjointe chargée du développement durable.

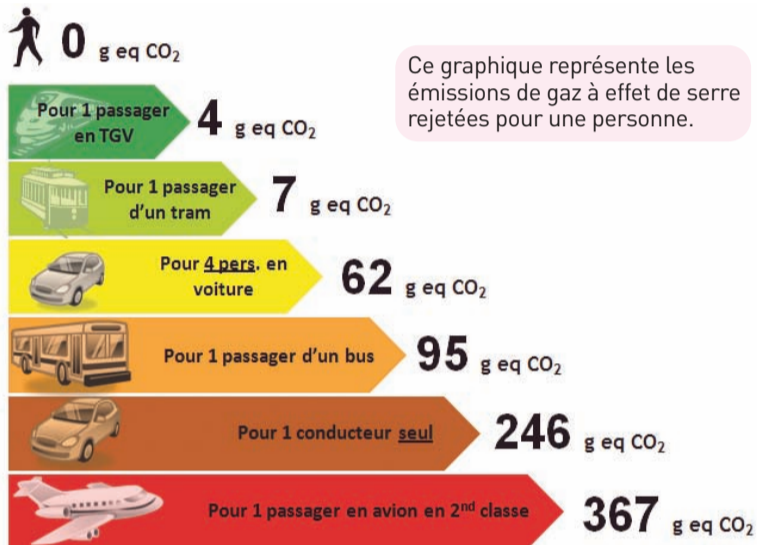
**Mary-Claude Boutin.** - Le Grenelle de l'environnement préconise le Bilan Carbone® mais ce "grand pas en avant" dans le développement durable résulte de la volonté de l'équipe d'Emmanuel Lamy dans son programme de 2008.

Et si Paris a déjà procédé à son Bilan Carbone®, dans les Yvelines, Saint-Germain est parmi les précurseurs.

*Le JSG.* - On assiste aujourd'hui à une remise en cause de la responsabilité de l'homme sur le réchauffement climatique...

**Mary-Claude Boutin.** - Pour moi, il ne s'agit pas d'entrer dans ce débat.

Améliorer nos pratiques pour parvenir à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, c'est juste une question de bon sens ! ❖



*le temps gardera votre secret  
bien être à domicile*

Pour commencer cette année 2010 en beauté :  
-20% de réduction sur votre prestation esthétique  
à partir de 50 € sur présentation de ce coupon  
du 10 février au 10 mars

06 76 83 87 92  
nathalie.kuntzns@gmail.com

**S.A.S. TAQUET**

**Electricité Générale - Eclairage Public**

Haute et basse tension  
QUALIFELEC ME4 TN4 HTRT

50, rue de Sablonville  
78510 Triel-sur-Seine

Tél : 01 39 74 01 90+  
Télécopie : 01 39 70 65 23

**ST VALENTIN**

Dites le avec Saveur,  
Dites le avec Dégustation.

*Saveurs & Dégustations*  
*Epiceries fines et équitables*

Produits artisanaux  
Thés - Cafés - Chocolats  
Huiles - Épices - Condiments - Plats cuisinés  
Copffret cadeaux...

01 39 21 78 75  
17, rue de Poissy - 78100 Saint-Germain-en-Laye

## LE BILAN CARBONE® EN QUELQUES MOTS

► **Un Bilan Carbone® qu'est-ce que c'est ?** C'est une méthode promue par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), permettant de calculer les émissions de gaz à effet de serre (GES) provoquées par une activité au cours d'une année.

Chacun peut d'ailleurs calculer l'impact de ses déplacements quotidiens sur l'environnement et sur ses dépenses, en se connectant sur :

<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculateur/>

► **Un Bilan Carbone® : comment ça marche ?** Les émissions des gaz à effet de serre sont le ré-

sultat de nos consommations d'énergie (gaz, fioul, électricité) pour chauffer et éclairer les bâtiments ou les rues, des modes de transports utilisés pour nos déplacements (en voiture, en bus, en RER etc...), ou encore de la fabrication des divers produits et matériaux qui nous entourent (ordinateurs, papier, plastiques, tissus, briques, ciment, aliments etc...).

Faire un Bilan Carbone® d'une activité consiste donc, dans un premier temps à comptabiliser l'ensemble de ces consommations pour déterminer à l'aide d'une "calculatrice carbone" sa contribution aux émissions de

GES exprimée en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

► **Un Bilan Carbone® : à quoi ça sert ?** Cela permet de :

- Disposer d'une "photographie" du niveau de contribution aux émissions de GES : quelles sont les activités qui contribuent beaucoup et celles qui contribuent moins ?

- Déterminer des actions pour que ces émissions soient réduites le plus possible à moyen et long terme : consommer moins d'énergie dans nos bâtiments, favoriser les modes de transports doux (vélo, marche...) ou collectifs, reconsidérer nos achats de biens et services.

## LES HORAIRES ÉLARGIS DE LA PASSERELLE DU VIADUC SAINT-LÉGER

"Un grand ouf de soulagement" : telle a été la réaction des Saint-Germainois lorsque la passerelle du viaduc Saint-Léger a ouvert en décembre 2005.

Réservée aux piétons et aux cyclistes, elle recoud le tissu urbain en reliant les quartiers situés au nord et au sud du vallon du ru de Buzot.

Ce faisant, elle fait gagner un temps précieux à tous ceux qui l'empruntent.

Pour faciliter davantage encore leur vie quotidienne, une nouvelle amplitude horaire (ouverture dès 4 heures 30 et fermeture repoussée à 22 heures) a été testée plusieurs semaines. Le test ayant été concluant, ces horaires seront pérennisés.

Ce nouvel axe d'environ 400 mètres renforce par ailleurs le périmètre des secteurs de notre ville dédiés aux circulations douces. La passerelle est aussi une alternative à la voiture pour se rendre, par exemple, sur le marché de la place Christiane-Frahier auquel il est également possible d'accéder en train en prenant la ligne de GCO.